

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura |
| Herausgeber: | Association pour la défense des intérêts du Jura |
| Band: | 37 (1966) |
| Heft: | 8 |
| Rubrik: | Chronique économique |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chômeurs complets dans les districts du Jura

| | 25.4 | 1965 25.5 | 25.6 | 25.4 | 1966 25.5 | 25.6 |
|--------------------------|------|--------------|------|------|--------------|------|
| Courtelary | 2 | — | 1 | — | 1 | 1 |
| Delémont | 2 | — | — | — | — | — |
| Franches-Montagnes . . . | 3 | — | — | — | — | — |
| Laufon | — | — | — | — | — | — |
| Moutier | 3 | 2 | 2 | 5 | 2 | 1 |
| La Neuveville | — | — | — | — | — | — |
| Porrentruy | 2 | — | 2 | 6 | 1 | — |
| | 12 | 2 | 5 | 11 | 4 | 2 |

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Statistique du revenu national et politique économique. — (UBS) Les chiffres fournis par la comptabilité nationale sur le revenu national et le produit national brut non seulement suscitent un intérêt croissant dans le public, mais encore sont aujourd'hui de plus en plus utilisés pour résoudre des problèmes de politique économique. Quelques pays basent déjà leur planification économique sur la statistique du revenu national, d'autres ont tendance à s'acheminer dans cette voie. C'est le cas de la Suisse par exemple, où l'on envisage, dans le cadre du renforcement des moyens d'action de la Banque Nationale, de régler le volume du crédit sur la croissance du produit national.

Eu égard à cette évolution, il convient de s'interroger sur la signification de ces données. Ce qui est sûr, c'est qu'une part notable des chiffres de la comptabilité nationale repose sur des estimations, et qu'ils ne peuvent par conséquent refléter l'exacte réalité. Dans la plupart des pays, « l'entorse » faite à la vérité serait au moins de l'ordre de 5 à 20 %. C'est ainsi qu'en Suisse le Bureau fédéral de statistique, dans son calcul du produit national brut, admet une marge d'erreur de + 5 / — 5 %. Pour certains postes — amortissements, mouvement des stocks, épargne — les erreurs d'appréciation sont sensiblement plus fortes. Récemment, le Bureau fédéral de statistique constatait même : « Une marge d'erreur de 5 % par exemple pour le produit national et la consommation impliquent une marge égale à un multiple de ce taux pour l'épargne globale. Seules les fluctuations les plus prononcées sont donc significatives. »

En fait, les fautes d'appréciation contenues dans les comptabilités nationales sont probablement plus importantes qu'on l'admet officiellement. Des problèmes difficilement solubles apparaissent déjà en ce qui concerne le revenu des salariés calculé, pour l'essentiel, à partir de la statistique de l'AVS. Or, il existe ici certaines possibilités de compensation et des lacunes statistiques, de sorte que les chiffres obtenus divergent notamment des résultats effectifs. Il en va de même pour le calcul de la consommation, des investissements et de l'épargne des

pouvoirs publics. Malgré les comptes de la Confédération, des cantons et des communes, les données concernant quelques postes ne sont qu'approximatives. Dans la statistique du revenu national, les chiffres fournis par les comptabilités des ménages publics sont répartis d'après des critères sensiblement différents de ceux des administrations financières ; ils sont en outre complétés par des estimations. C'est pour cette raison que le volume de l'épargne des pouvoirs publics apparaissant dans la comptabilité nationale ne correspond pas du tout à la somme des excédents de recettes publiée par la Confédération, les cantons et les communes.

Il est de plus en plus difficile de déterminer le revenu d'exploitation des personnes indépendantes, l'autofinancement des entreprises, les amortissements, les réserves latentes et les transferts internationaux de revenus. Les estimations se heurtent ici à des obstacles très sérieux. Les comparaisons s'étendant sur de longues périodes posent également des problèmes ardu. Comme la comptabilité nationale ne tient pas compte des prestations économiques non rétribuées des ménagères et d'autres membres des ménages, le fait que de nombreux travaux exécutés précédemment dans les ménages privés sont maintenant effectués par des entreprises de production et de services contre rémunération peut conduire à sous-évaluer le produit national d'autrefois et à surévaluer celui d'aujourd'hui.

De ne pas prendre en considération les prestations fournies dans les ménages privés enlève une partie de leur valeur aux comparaisons des revenus faites entre pays en voie de développement et nations industrielles. Vu que la production des ménages privés est relativement plus élevée dans les premiers que dans les seconds, la statistique du revenu national des pays en voie de développement donne généralement un tableau inférieur à la réalité. En revanche, la surévaluation du produit national des pays industriels est due à l'expansion de la production des conserves alimentaires, à l'essor du secteur des services et au fort accroissement de la part des femmes dans la population active.

D'une façon générale, les chiffres du produit national se basent sur les prix du marché. Dans le but d'éliminer l'influence de l'enchérissement et d'obtenir des valeurs réelles, on procède notamment à des ajustements à l'aide de l'indice des prix à la consommation, de l'indice des prix de gros et de l'indice du coût de la construction. Cela ne permet toutefois pas d'écartier les difficultés résultant des changements intervenus dans la qualité, la mode, la valeur et le finissage techniques des produits, dans les habitudes de consommation ainsi que celles dues au fait que les indices reposent sur un nombre naturellement limité de biens et de services.

Bien que les méthodes de la comptabilité nationale aient été perfectionnées au cours de ces dernières années, les erreurs d'appréciation demeurent importantes. Même en développant la statistique du produit national, il ne sera souvent guère possible de les réduire sensiblement, car les résultats qui pourraient être obtenus ne justifient pas les charges supplémentaires que l'économie et l'administration auraient à supporter. De plus, en Suisse, c'est-à-dire dans un pays à structure fédérative, dont le système économique est de nette inspiration libé-

rale, la recherche statistique a des limites qui ne peuvent être franchies sans abandonner les principes qui sont à la base de cet ordre économique.

En dépit des erreurs d'appréciation, la statistique du revenu national et du produit national reflète généralement assez fidèlement les grandes lignes de l'évolution économique à long terme. Néanmoins, on surestime fréquemment son utilité lorsqu'il s'agit de définir la politique économique, ou plutôt d'orienter l'économie à court ou à moyen terme. Le danger est de se servir de chiffres apparemment exacts pour prendre des mesures économiques dont le bien-fondé dépend précisément de l'exactitude de ces données. Mais une « politique économique à l'aide d'un micromètre », qui se fonde sur des données dont la marge d'erreur varie entre 10 et 20 %, apparaît plutôt douteuse. Ce qui est particulièrement discutable, c'est d'ériger en règle absolue justifiant l'intervention des autorités des pronostics économiques, tels que la prévision du taux de la croissance réelle du produit national, alors que ces pronostics sont forcément des estimations grossières. Ainsi, la statistique du revenu national devient également l'objet d'une lutte de caractère politique, qui ne peut tourner ni à l'avantage de la statistique ni à celui de la politique économique fondée sur elle.

ANNEXES

Et voici la 166^e émission...

Lors de la 165^e émission de la loterie SEVA, dont le tirage a eu lieu à Tramelan, 41 533 lots ont gagné la somme de 508 000 fr.

Les gros lots de 200 000 fr. et 50 000 fr. ont déjà été encaissés une semaine après le tirage. 10 000 fr. ont été gagnés par une Bâloise qui passait ses vacances dans l'Oberland bernois.

Le prochain tirage de la SEVA aura lieu le 1^{er} septembre à Adelboden. Mis à part le gros lot de 100 000 fr., on y trouve un groupe moyen bien représenté comprenant des lots de 40 000 fr., 20 000 fr., 10 000 fr., 9000 fr., 8000 fr., 7000 fr., 6000 fr., 5000 fr., 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., etc., au total 38 373 billets gagnants, représentant une somme globale de 450 000 fr.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvillier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.